

<p>Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p>
<p>Délibération n° <b>2674/2020</b></p>	<p><b>Objet</b> : Autorisation de dépôt de dossier de subvention dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) pour la rénovation du système de chauffage de la mairie, de la salle des fêtes et de l'église à travers l'installation de trois chaudières à gaz à condensation.</p>

Conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Pouvoirs : 6

Absents : 4

Votants : 23

L'an deux mil vingt, le 7 février à 19 h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 janvier 2020, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

**Présents** : Sylvie GERINTE, Maire.

Jean-Michel CARIGI, Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Alphonse BOYE, Florence TORRECILLA, Virginie LECARDONNEL, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Claude-Olivier BONNEFOY, Dominique MAIGNAN, conseillers municipaux

**Absents représentés** : Arlette LEPARC donne pouvoir à Pierre BORNE, Alain BOUKRIS donne pouvoir à Jean-Luc DESPREZ, Joël VILLAÇA donne pouvoir à Jean-Michel CARIGI, Nathalie BOIXIERE donne pouvoir à Marie-France PELLETEY, Maryse MATHIEU donne pouvoir à Martine HARBULOT, Samantha CRISIAS donne pouvoir à Alphonse BOYE.

**Absents** : Hakima OULD SLIMANE, Alexandre RICHE, Raymond CANTAREL, Fabrice LEVEAU.

Madame Virginie LECARDONNEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** que la commune projette d'engager des travaux de rénovation du système de chauffage de la mairie, de la salle des fêtes et de l'église à travers l'installation de trois chaudières à gaz à condensation ;

**Considérant** que la commune mène une politique active de recherche de subventions pour la réalisation de son programme d'investissement ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité**

**ARTICLE 1** : SOLLICITE le concours financier du Ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local pour la rénovation du système de chauffage de la mairie, de la salle des fêtes et de l'église à travers l'installation de trois chaudières à gaz à condensation pour un montant de 95 000 € HT soit 114 000 € TTC.

**ARTICLE 2** : SOLLICITE une subvention à hauteur de 50 % du montant prévisionnel de l'opération mentionnée dans l'article 1 de la présente délibération.

**ARTICLE 3** : DIT que les crédits alloués aux travaux seront inscrits au budget 2020 section investissement.

**ARTICLE 4** : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette opération.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 7 février 2020



Sylvie GERINTE  
Maire de Marolles-en-Brie